

SANNOIS

■ ESPACES VERTS

Le cimetière :

bien plus qu'un lieu
de recueillement

NUMÉRO 289

NOVEMBRE 2022

MAGAZINE MUNICIPAL



9 • FINANCES

Interview du maire
et de l'élue aux finances

10 - 13 • DOSSIER

Les conseils de quartier

17 • CULTURE

L'EMB fête ses 30 ans

Retrouvez le plaisir d'entendre

Les aides auditives
du dispositif 100% Santé sont
entièrement prises en charge*.



N'hésitez pas à
faire un **bilan
auditif**** gratuit
dans notre centre.
Essai gratuit
de 30 jours***.

*Prise en charge par la sécurité sociale et les complémentaires santé,
pour les contrats dits «responsables». ** Bilan non médical
*** Essai sur prescription médicale

OPTIQUE et AUDITION
Gare Sannois

prise de rendez-vous possible sur Doctolib
ou par téléphone au 01 34 10 30 93

AGENCE DE LA GARE

GESTION - LOCATION - GARANTIE LOYÉS IMPAYÉS

VOUS AVEZ UN PROJET ?

NOUS POUVONS VOUS AIDER

PRENEZ CONTACT AVEC NOUS
SANS TARDER



Ouvert du lundi au samedi

01 39 81 20 66

25 bd Charles de Gaulle
95110 SANNOIS

contact-agencedelagare@orange.fr

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile
pour les personnes âgées



Aide
à l'autonomie



Aide
aux repas



Accompagnements



Aide
ménagère

01 84 27 06 85

13 Les Maradas Verts
95300 Pontoise



Petits-fils

SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



petits-fils.com

SOMMAIRE

4 - 5 • PÊLE-MÊLE

6 - 7 - 8 • ACTUS

9 • FINANCES

10 - 13 • DOSSIER

14 • ESPACES VERTS

15 • PORTRAIT

17 • CULTURE

18 - 19 • AGENDA

20 • EN BREF

21 • PRATIQUE

22 • TRIBUNES

 www.ville-sannois.fr



Suivez Ville de Sannois sur les réseaux sociaux

Éditeur : Mairie de Sannois

Directeur de la publication : Bernard Jamet

Rédactrice en chef : Barbara Zerbib

Rédaction & photographie : Corinne Gordet / Eva Perrin / Mathieu Aucher (Kaléido)

Illustration : Cécile Destribats

Conception & Réalisation : Ohloocommunication / 06 74 63 37 83

Impression : RPS Repro / Saint-Gratien / 01 39 59 24 47 / www.rps-imprimerie.fr

Régie publicitaire : Groupe CMP / 06 70 21 07 12 / David Tiefenbach

Distribution : Société Champar / 01 34 07 12 54 / jchubler@champar.com

Site internet : www.ville-sannois.fr

Dépôt légal : Dépôt légal // NOVEMBRE 2022 // 13 800 ex



ÉDITO



BERNARD JAMET

Maire de Sannois

**Vice-président de la communauté
d'agglomération Val Parisis**

CHÈRES SANNOISIENNES, CHERS SANNOISIENS,

Quand les temps sont durs, la solution de facilité nous incline à rogner sur nos dépenses culturelles.

Quelle erreur !

J'en veux pour preuve notre faculté à garder en mémoire, en priorité, les bons moments, les émotions, les plaisirs, tout ce que peut nous offrir le monde des artistes.

C'est un film dont on connaît tous les dialogues, une chanson qui a accompagné notre tendre jeunesse, un concert où l'on a rencontré l'amour de sa vie, un livre dont on a fait des personnages, les compagnons de notre propre destinée ; tout cela se résume en un seul mot : culture !

Cet hiver, quand nous naviguerons entre les hausses du prix des fluides et notre ambition à maintenir le niveau des services attendus par notre population, il appartiendra à vos élus de construire un budget équilibré où l'important ne devra pas nous faire oublier l'essentiel.

Ça tombe bien, car cette année, nous fêtons les 30 ans de l'Espace Michel Berger.

Cette salle sannoisienne, reconnue bien au-delà de notre ville, a conquis ses lettres de noblesse grâce au soutien indéfectible des élus, anciens et nouveaux, mais aussi grâce à une équipe toujours en quête de recherches artistiques.

Notre budget soutiendra l'EMB.

Notre école de musique fait peau neuve. Dans son écrin de la villa Ribot, en juin 2023, nous aurons l'immense plaisir de lui offrir un cadre rénové, adapté à l'ambition de ses professeurs et de son directeur.

Notre budget soutiendra l'école de musique.

En septembre 2023, vous n'aurez plus ni trop froid, ni trop chaud, dans notre centre Cyrano. En effet, nous y programmons d'importants travaux concernant principalement la chaufferie et le système de ventilation pour garantir un meilleur confort thermique. Pendant cette période, la culture continuera : les spectacles partiront à votre rencontre dans d'autres lieux.

Notre budget soutiendra le centre Cyrano.

Enfin, dès l'an prochain, nous lançons les études pour restaurer de fond en comble, la villa Rozée.

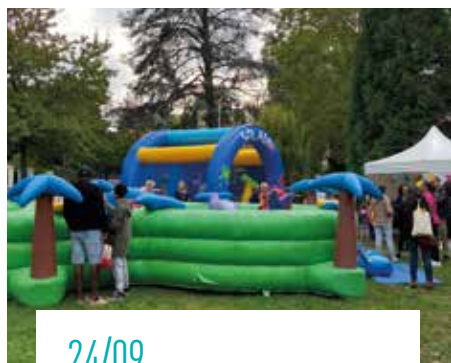
Ce bâtiment emblématique de la ville a vécu tant de belles histoires. De la foule sannoisienne rassemblée le 26 août 1944 pour célébrer la libération, aux remarquables expositions du musée Utrillo-Valadon, il est le témoin de notre passé. Nous lui ferons retrouver sa jeunesse éternelle avant la fin de la mandature.

Oui, vous l'avez compris, notre budget soutiendra la culture !

Choisir, c'est renoncer. L'important, c'est de ne pas renoncer à l'essentiel.

Bien cordialement à vous,

Vous y étiez !



24/09

Fête de la jeunesse

Tir à l'arc, parcours aventure, jeux sportifs, structures gonflables, babyfoot géant, foot in five, parcours BMX et animations kermesse avaient investi le square Jean Mermoz pour le plaisir des jeunes Sannoisiens.



25/09

Hommage aux Harkis

Bernard Jamet, maire de Sannois, les représentants des conseils départemental et régional, les représentants des associations des anciens combattants et Philippe Malizard, sous-préfet d'Argenteuil ont rendu hommage aux Harkis et aux autres membres des formations supplétives lors d'une cérémonie qui s'est déroulée au mémorial départemental, avenue Mauvoisin.



1^{er}/10

Inauguration de l'espace Fernand Coutif

C'est sous un soleil radieux qu'a été inauguré l'espace Fernand Coutif en présence d'Estelle Folest, députée de la 6^e circonscription du Val-d'Oise et de Sébastien Meurant, sénateur du Val-d'Oise. Démonstrations de foot freestyle et de cheerleading, ateliers foot, pétanque et La Lucarne Officiel ont animé cet après-midi au cours duquel les Sannoisiens ont pu découvrir ce nouvel équipement sportif.



DU 1^{er} AU 7/10

Semaine bleue

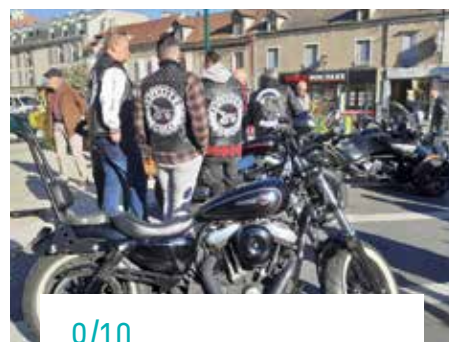
Sophrologie, conférence, forum, loto, marche, jeux, atelier cuisine et repas dansant : les seniors avaient un programme bien rempli pour cette semaine qui leur était consacrée.



8/10

Marché des saveurs

Les Sannoisiens ont pu succomber à la tentation des produits du terroir et artisanaux présentés lors de ce marché organisé par la SOMAREP et la ville de Sannois.



9/10

Exposition Harley Davidson

Les amateurs de motos ont pu admirer différents modèles de Harley Davidson et se laisser tenter par un baptême de moto lors de de cette animation organisée par la SOMAREP et la ville de Sannois.

Vous y étiez !



10/10

Diplômes

Des Sannoisiens ont reçu leur diplôme d'honneur du travail : argent, vermeil, or et grand or pour 20 ans, 30 ans, 35 ans et 40 ans de travail. Félicitations pour ces belles carrières !



15/10

Vendanges festives

Coupe et pressage du raisin puis dégustation du jus : les élus ont participé aux vendanges.



16/10

Foulées de Cyrano

170 sportifs ont participé aux courses sur route de 5 km et de 10 km et 35 enfants à la course de 1 km. Bravo à tous les participants !



18/10

Soirée des commerçants

Commerçants, artisans, PME et taxis sannoisiens étaient conviés à une soirée afin d'échanger sur l'activité commerciale de la ville.



20/10

Les Singarelles à l'Olympia

Les Singarelles, le groupe de chanteuses de l'école de musique, étaient sur la scène de l'Olympia, en première partie du chanteur Jacques. Félicitations à ces artistes !

Animation seniors

Café des seniors

Mercredi 9 novembre de 15h30 à 17h

- Maison de quartier Pasteur
38, rue Alphonse Duchesne - Entrée libre

Café jeux

Vendredi 18 novembre de 14h30 à 16h45

Retrouvons-nous autour d'un café et de jeux de société.

- Espace Eliane Chouchena
11-13, rue des Loges - Entrée libre

Conférence

"50 ans de chanson française"

Mardi 15 novembre à 15h

Un voyage en images et en musique dans l'univers des grands noms de la chanson française des Années Folles aux années 60.

- Centre Cyrano - Salle n°6 (3^e étage) - Entrée libre

Atelier de prévention nutritionnelle

"Donner du goût sans abuser du sel"

Jeudi 24 novembre de 10h à 12h

Atelier ludique animé par un diététicien expert en prévention seniors.

- Espace Eliane Chouchena
11-13, rue des Loges - Entrée gratuite sur inscription par téléphone auprès du CCAS
Nombre de places limité

Inscription au repas dansant de Noël

Le repas de Noël aura lieu le mardi 13 décembre à la résidence autonomie Maurice Utrillo.

Inscription et règlement au CCAS les mardi 15, mercredi 16 et jeudi 17 novembre de 9h à 12h (pré-inscription par téléphone à partir du 7 novembre).

Inscription au repas des seniors



Organisé par le CCAS pour les Sannoisiens de 65 ans et plus, le repas des seniors aura lieu les jeudi 12 et vendredi 13 janvier 2023 au centre Cyrano.

Un service de transport accompagné sera prévu au départ de différents points de ramassage à travers la ville afin de s'y rendre facilement.

Inscription le mardi 8 novembre de 9h à 12h au centre Cyrano (1^{er} étage)

- Centre communal d'action sociale
26-28, avenue Damiette - 01 39 98 35 00

Fête du jeu

Dimanche 27 novembre de 14h à 18h



Lors de cet après-midi récréatif, les familles pourront profiter des nombreuses activités et animations pour tous les âges, à partager, toutes générations confondues : structures gonflables, escalade... Une activité intergénérationnelle aura lieu dans le dojo et la médiathèque proposera un espace lecture.

- Entrée libre - Enfants de moins de 12 ans sous la responsabilité de leurs parents - Palais des sports Jean-Claude Bouttier

Guinguette du Beaujolais nouveau

Jeudi 17 novembre à 20h

La ville de Sannois organise une soirée guinguette en collaboration avec l'association des commerçants Sannois dynamique et l'association Les Compagnons de l'asperge et de la vigne. Un accueil musical sera proposé par l'orchestre Le Pétillon. Pendant le repas, vous assisterez au spectacle Drôles de dames, un show de trois artistes transformistes. La soirée se poursuivra par un bal avec l'orchestre Le Pétillon. N'hésitez pas à venir déguisés sur le thème de la guinguette.

- Centre Cyrano - Prix : 22 € (hors Beaujolais)
Menu : plateau d'entrées, viandes froides, fromage et dessert/Bouteille de Beaujolais : 6 € - Vestiaire : 2 €
Sur réservation - Renseignements et inscriptions : 06 19 01 08 13



Téléthon : à ne pas manquer

Mardi 29 novembre à 20h15 et vendredi 2 décembre à 14h

Tournoi de bridge

Le petit Beaubourg - 7, avenue de la Sabernaude
Renseignements : M. Zapotiny : 06 25 90 69 63

Vendredi 2 décembre à 20h

Soirée choucroute Spectacle - DJ - Tombola

Centre Cyrano - Tarif : 32 € - Renseignements et réservation : M. Vaudatin : 06 40 99 59 30

Dimanche 4 décembre à partir de 9h

Vente du vin de Sannois

Hall du marché - 10 € la bouteille

Dimanche 4 décembre de 14h30 à 19h30

Grand loto et tombola

Centre Cyrano

Commémoration



Vendredi 11 novembre à 11h30

Emmené par les élus et les associations patriotiques de Sannois, un défilé est organisé de l'hôtel de ville jusqu'au monument aux morts pour commémorer le 104^e anniversaire de l'Armistice de la Première Guerre mondiale.

- 11h30 : rassemblement place du Général Leclerc
- 11h45 : dépôt de gerbes devant le monument aux morts - Square Jean Mermoz
- Retransmission en direct sur Facebook

Concours de décorations de Noël



Noël approche et il est déjà temps de penser à décorer fenêtres, balcons, jardins et façades de maisons. Vous aussi, prenez part à la magie de Noël en participant au concours des décorations dans l'une des catégories : maisons avec jardin, fenêtres et balcons et halls d'immeubles. Inscriptions jusqu'au vendredi 9 décembre. Passage du jury à partir du mardi 13 décembre à partir de 18h (attention : ce jour-là, allumez vos illuminations).

► Pour participer, contactez le 01 39 98 20 25 ou viedesquartiers@sannois.fr
Bulletin d'inscription disponible à l'accueil de l'hôtel de ville ou sur www.ville-sannois.fr

La trottinette, c'est chouette mais je respecte



L'usage de la trottinette électrique a fortement augmenté en France depuis ces dernières années. Il est donc important de rappeler les obligations auxquelles les utilisateurs doivent se tenir :

- Être couvert par un contrat de responsabilité civile (amende maxi de 3 750 € pour les majeurs et des peines complémentaires - mesures éducatives pour les mineurs),
- Porter un casque obligatoirement hors agglomération (amende de 135 €),

- Porter un vêtement rétro réfléchissant obligatoirement hors agglomération (amende de 35 €),
- Avoir un avertisseur sonore, des freins, des feux avant et arrière et des dispositifs rétro réfléchissants (amende de 11 €),
- Respecter le Code de la Route : feu rouge, stop, sens interdit, priorité aux piétons,
- Pas d'utilisation par les moins de 12 ans (amende de 35 €),
- Ne pas circuler avec un passager (amende de 35 €),
- Ne pas rouler sur les trottoirs (amende de 135 €),
- Ne pas circuler à plus de 25 km/h (amende maxi 1 500 €).

Des actions de sensibilisation, de prévention et de répression sont mises en place depuis quelque temps par la police municipale de Sannois.

► Renseignement : police municipale : 01 39 81 48 88

Inscriptions périscolaires

Les familles doivent mettre à jour le dossier périscolaire de leur enfant. Sans ce dossier, les enfants du foyer ne peuvent pas fréquenter les activités périscolaires et les réservations ne sont pas autorisées. À partir du 7 novembre, les réservations périscolaires seront ouvertes pour les mercredis du 4 janvier au 19 avril et pour les vacances de Noël et d'hiver.

Par ailleurs, la campagne de calcul du quotient familial pour 2023 est organisée en novembre. Pensez à faire calculer votre quotient avant la fin de l'année afin de ne pas basculer automatiquement dans la tranche maximum des tarifs proposés.

► Renseignements :
service éducation : 01 39 98 20 70

Formation PSC1 pour les collégiens et les lycéens

Samedi 19 novembre de 9h à 17h

Une formation prévention et secours civiques niveau 1 est organisée au point accueil jeunes Prat et à l'accueil jeunes de l'espace Eliane Chouchena.

Objectifs :

- Protéger, alerter, secourir.
- Acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours.
- Obtenir le diplôme de PSC1.

► Attention : seulement 10 places par structure
Inscriptions et règlement du 2 au 18 novembre
Point accueil jeunes Prat : 01 39 80 84 47 et
06 74 95 34 21 - Espace jeunesse Eliane Chouchena : 06 85 32 40 58

Dératisation de la ville

Du 7 au 13 novembre, aura lieu la campagne de dératisation dans la ville. La communauté d'agglomération Val Parisis procède à la dératisation deux fois par an, en mai et en novembre, à Sannois, sur les réseaux d'assainissement. Cependant, il existe aussi des rats de surface.

Il appartient donc à la commune de traiter les espaces publics (bâtiments, voiries et espaces verts), aux propriétaires privés de traiter leur domicile et leur jardin et aux syndicats ou conseils syndicaux de copropriété et aux bailleurs de traiter les espaces attenants à leurs immeubles.

Ainsi, la ville va programmer la dératisation des espaces publics dans la période prévue par le Val Parisis. Elle a contacté les bailleurs sociaux et les copropriétés afin qu'ils prévoient également leurs interventions en même temps (à plus ou moins deux semaines). Les propriétaires de maison sont invités à en faire de même afin que cette action soit optimale.

► Renseignements :
services techniques : 01 39 98 20 60

Esplanade de la gare Concertation avec les habitants

Dans le cadre de la démarche « Inventons la Métropole du Grand Paris 3 » (IMGP 3), les réflexions sur le devenir de l'esplanade de la gare se poursuivent ; il s'agit de l'aménagement de l'espace composé de bâtiments tertiaires situé entre le parvis de la gare et l'EMB. Afin de recueillir le ressenti des Sannoisiens sur ce secteur, une balade urbaine, ouverte à tous, se déroulera le **samedi 19 novembre à 10h** (rendez-vous devant la gare, place Salvador Allende).

► Plus d'informations sur www.ville-sannois.fr et les réseaux sociaux.



Sylvie Enguerrand rejoint la municipalité

Lors du conseil municipal du 22 septembre dernier, Sylvie Enguerrand, conseillère municipale, a rejoint le groupe de la majorité, Sannois Ensemble, en tant que conseillère municipale.

La région Île-de-France soutient l'OSS



Agnès Ricard, conseillère municipale déléguée à la santé et conseillère régionale d'Île-de-France avec, à gauche, Bernard Jamet, maire de Sannois, et à droite, François Lamarche, président de l'OSS et Stéphane Collen, directeur général de l'OSS.

Le complexe sportif de l'OSS s'est récemment agrandi avec la création de deux courts couverts de padel, de trois courts couverts de badminton et de pickleball (les premiers dans le Val-d'Oise) et l'extension de la verrière de son club-house. Ces infrastructures, inaugurées en mai dernier, ont été financées à hauteur de 107 563 € par la région Île-de-France. Leur coût total s'élevait à 600 000 € TTC dont 110 000 € financés par l'Agence nationale du sport et 33 000 € par la Fédération française de tennis.

Championnat de France de tennis par équipes à l'OSS



L'OSS accueillera le championnat de France de tennis par équipes en novembre et décembre. L'équipe 1^{ère} masculine évolue au plus haut niveau national et l'équipe 1^{ère} féminine évolue au 2^e rang du plus haut niveau national. Pour les messieurs PRO A, l'OSS recevra Loon plage le 19 novembre puis Bressuire le 30 novembre. Pour les dames PRO B, l'OSS recevra Nice le 4 décembre et Paris 16^e le 7 décembre. N'hésitez pas à venir encourager les champions !

➤ À partir de 11h - 4 simples et 2 doubles
Restauration rapide le midi - Entrée libre
Toutes les dates sur <https://www.ossannois.fr/>
OSS - Chemin des Luzernes - 01 34 10 98 42

Inauguration de la réhabilitation de la résidence du Bas des Aulnaies



La résidence du Bas des Aulnaies, située dans le quartier Loges/Gambetta, vient de connaître un véritable renouveau grâce à sa réhabilitation qui a été inaugurée le 7 septembre dernier, en présence du préfet à l'égalité des chances, Xavier Delarue. Cette opération a été menée par le bailleur Logirep/Polylogis en partenariat avec la ville de Sannois, l'agglomération Val Parisis, l'État, la Caisse des dépôts, la CNAV, avec le concours de l'Agence nationale pour le renouvellement urbain (ANRU) et d'Action logement dans le cadre d'un programme national de renouvellement urbain. Elle portait sur la réhabilitation des façades, des logements et des parties communes : étanchéité

des toitures, isolation des façades, remplacement des fenêtres, volets roulants et des portes palières, installation de ventilation mécanique contrôlée, rénovation totale des salles de bains, cuisines et toilettes (équipements, peintures, faïence, sols). Les bâtiments obtiennent l'étiquette B ce qui pourrait entraîner une baisse de la consommation énergétique de 48 %, bien appréciable dans le contexte actuel.

Les travaux, décidés en 2019, avaient été retardés en raison de la crise sanitaire et n'avaient pu débuter que fin 2020. Ce programme s'est élevé à près de 9 millions d'euros, soit 41 500 € par logement de cette résidence de 217 appartements. La prochaine étape concerne la requalification des espaces extérieurs avec la refonte du stationnement, la résidentialisation, les espaces verts et la collecte des ordures. Ce projet devrait intervenir à partir de 2024 avec la création d'un mail paysager permettant de désenclaver le quartier. L'ultime étape sera la cession d'une partie du foncier avec une accession sociale à bas prix. Un beau projet urbain pour le bien-être des habitants de tout un quartier.

Création d'une bretelle d'accès à l'A15 depuis la RD122



Cette bretelle prendra son départ depuis le giratoire assurant le croisement entre les RD 122 et RD 403 (sur lequel se raccorde actuellement la bretelle de sortie Sannois - Le Moulin de l'A15) via une insertion directe sur l'A15 en passant sous l'ouvrage d'art supportant la bretelle A115 se raccordant sur l'A15 (sens Paris) sur la commune de Sannois. Cette bretelle ne sera pas à usage exclusif de Placoplâtre. Elle sera ouverte à la circulation générale.

Pendant les travaux qui devraient durer 18 mois, **la bretelle de sortie Sannois - Le Moulin sera fermée du 19 octobre au 22 décembre inclus**. La nouvelle bretelle devrait ouvrir au cours du premier semestre 2024.

Le coût total des travaux s'élève à 3 360 000 € TTC financé par Placoplâtre (50%), la Société du Grand Paris (20%), la région Île-de-France (15%), l'agglomération Val Parisis (8%) et le département du Val-d'Oise (7%).

Depuis le 10 octobre, des travaux de création d'une bretelle d'accès à l'autoroute A15 en direction de Paris ont débuté. Ceux-ci ont été initiés par la société Placoplâtre dans le but de faciliter l'accès à sa carrière de gypse, nécessaire à la poursuite de son exploitation et à sa réhabilitation partielle (avec le comblement d'anciennes zones exploitées) et afin d'orienter les flux de camions de la carrière.



BERNARD JAMET
MAIRE DE SANNOIS



NASSÉRA ABDELOUHAB
ADJOINTE AU MAIRE DÉLÉGUÉE AUX FINANCES

Finances publiques : le difficile équilibre

Si la récente sortie du dernier emprunt toxique, le plus important, offre une grande respiration à la ville, les effets de l'inflation et de la hausse des prix de l'énergie plombent ses dépenses. À cet effet, l'exercice budgétaire 2023 s'annonce particulièrement compliqué.

La ville vient de sortir du dernier « emprunt toxique ». Comment y est-elle parvenue ?

Bernard Jamet : C'est d'abord le résultat d'une gestion très rigoureuse des finances publiques réalisée depuis que nous sommes arrivés en fonction en 2014. Celle-ci nous a permis de diviser de plus d'un tiers notre dette qui est passée de 38 à 24 M € entre 2014 et 2022, tout en maintenant un haut niveau d'investissement. Pour autant, nous trainions encore, ces dernières années, un emprunt dit « toxique » de 5,6 M € dont le remboursement était rendu difficile en raison de taux d'intérêt très fluctuants. Pour en sortir, la ville s'est appuyée sur une mesure dérogatoire du fonds de soutien aux organismes publics mis en place par l'État en 2014 permettant que ce remboursement anticipé des emprunts à risque s'accompagne d'une prise en charge partielle des indemnités de remboursement anticipé (IRA) par l'État. C'est ce que nous avons fait en juillet de cette année. Cela a conduit la ville à légèrement augmenter la dette de 900 000 €. Il est à noter que cette augmentation correspond à l'aide de l'État, dans le cadre du fonds de soutien. Cependant, cette décision permet aujourd'hui de réduire le montant des intérêts à rembourser et de bénéficier d'un taux fixe. Désormais, nous avons la totale maîtrise du remboursement de nos emprunts et nous connaissons exactement, à chaque exercice budgétaire, le montant à provisionner. Cela va nous apporter plus



de sérénité dans la préparation du budget. Nous allons sacrément en avoir besoin au regard de la situation actuelle liée à la hausse des prix.

Justement, cette bonne nouvelle ne risque-t-elle pas d'être éclipsée par les effets de l'inflation et de la crise de l'énergie ?

Bernard Jamet : On ne s'attendait pas à une telle augmentation de nos dépenses, notamment en matière de fluides. Cette année, notre facture de gaz se monte à 400 000 €. L'année prochaine, elle pourrait être multipliée par 6 ou 7, sans garantie que la hausse ne soit pas supérieure. Pour des collectivités qui, contrairement aux habitants, ne bénéficient pas de bouclier tarifaire, c'est un très mauvais coup.



Nous ne toucherons pas aux tarifs de nos services et prestations afin de ne pas pénaliser les Sannoisiens

Nos dépenses de fonctionnement sont en train de flamber ! Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, les conséquences sur nos équilibres budgétaires vont être désastreuses et vont nous contraindre à prendre des décisions draconiennes donc impopulaires. En revanche, nous ne toucherons pas aux tarifs de nos services

et prestations afin de ne pas pénaliser les Sannoisiens qui souffrent également de la hausse des prix. L'idée n'est pas d'ajouter de la fracture sociale à la crise actuelle.

À l'heure où chaque euro de recette compte, la ville est également confrontée à un grand nombre d'impayés. Qu'est-ce que cela représente ?

Nassera Abdelouhab : Au mois d'octobre 2022, le montant des impayés s'élevait à un peu plus de 131 000 €, dont 83% pour des services liés au périscolaire et plus particulièrement pour la restauration scolaire. Dans 56% des cas de contentieux observés, la dette n'excède pas les 100 € ; dans 29%, elle est comprise en 100 et 400 € et dans 15%, elle porte des montants compris entre 400 et 5 000 €.

Comment la ville gère-t-elle ce problème ?

Nassera Abdelouhab : Ces impayés sont bien souvent le révélateur des difficultés rencontrées par les familles pour boucler leur fin de mois. Notre rôle n'est pas de les enfoncer davantage, ni de priver leurs enfants des services périscolaires mais, au contraire, d'essayer de trouver avec elles des solutions adaptées à leur situation. C'est pourquoi, il est essentiel que les familles contactent nos services dès les premiers impayés sans attendre que leur dette devienne ingérable pour elles.



Monsieur Mœnner
Pierre-Claude

Madame Malouin
Geneviève

Les conseils de quartier :
**LA VOIX DE LA
PROXIMITÉ**



Nommés en 2021 pour deux ans, les conseils de quartier se retrouvent cet automne pour leur troisième réunion plénière. L'occasion pour *Sannois Mag* de dresser un premier bilan de ces instances participatives et d'ouvrir de nouvelles perspectives.

Désireuse de favoriser la participation citoyenne à la vie de la commune, la municipalité a relancé en 2020 les conseils de quartier. Véritables espaces de consultation et de concertation, ces instances ont pour objectif de permettre aux habitants de s'exprimer et d'échanger autour de sujets en lien avec leur quartier (environnement, cadre de vie, voirie, sécurité, vie sociale, éducation à la citoyenneté...). « *Les conseils de quartier se conçoivent comme un espace d'information, d'expression, de proposition et de réflexion en donnant la parole aux habitants dans la recherche du juste équilibre entre l'intérêt collectif et les attentes individuelles* », souligne la charte des conseils de quartiers édictée en 2020. C'est aussi, comme le précise encore la charte, « *un lieu de solidarité et de convivialité permettant aux Sannoisiens de se rencontrer et de tisser des liens sociaux.* »

Nouvelle dynamique habitants/ ville

Depuis leur nomination en 2021, les conseils de quartier se sont réunis à deux reprises entre octobre et novembre 2021 puis entre février et avril 2022. S'il est encore trop tôt pour mesurer leurs effets concrets, ces premières réunions ont permis à leurs membres de faire connaissance, de faire émerger des pistes d'actions et d'impulser une nouvelle dynamique habitants/ville. La mise en place de l'application Tell My City y a également contribué en permettant aux conseillers de sortir des problèmes purement quotidiens pour se consacrer à des sujets davantage tournés vers l'intérêt commun. Dans plusieurs quartiers, ces rendez-vous officiels se sont également accompagnés d'échanges plus informels, prenant la forme de visites de quartier, parfois avec les services de la ville, pour relever les dysfonctionnements constatés par les habitants et écouter leurs propositions pour y remédier. Pour faciliter les échanges et la communication entre leurs membres, certains conseils de quartier, à l'image de celui de Pasteur/Gare, ont également créé des groupes Whatsapp.

Renforcer les équipes

Cette seconde partie de mandat qui s'ouvre sera l'occasion de quelques ajustements afin, notamment, de renforcer la participation et la mobilisation des habitants. Un travail de refonte de la charte des conseils de quartier est actuellement en cours pour permettre à de nouveaux Sannoisiens de rejoindre leur instance locale lorsque celle-ci présente un collège habitants inférieur à vingt membres. Parmi les réflexions en cours, la ville envisage d'accroître le nombre de réunions plénières. Une bonne façon d'améliorer le suivi des projets dans les quartiers et de renforcer l'ancrage et l'investissement des conseillers.



Les conseils de quartier se conçoivent comme un espace d'information, d'expression, de proposition et de réflexion en donnant la parole aux habitants dans la recherche du juste équilibre entre l'intérêt collectif et les attentes individuelles.



Le mot des élus



GABRIEL BOULLIGNAC
Conseiller municipal délégué
à la démocratie locale et participative



En 2020, j'ai souhaité redonner vie aux conseils de quartier afin de permettre aux habitants de réinvestir leur quartier afin d'œuvrer davantage à leur développement et d'y créer plus de lien social. Le démarrage s'est fait en douceur mais nous avons vu émerger ici ou là des projets que la ville a accompagné à l'image de la fête de quartier à Loges/Gambetta ou du repas de quartier organisé dans le quartier du Moulin. C'est un début, il s'agit aujourd'hui d'aller plus loin et je sais que Sylvie Queyrat qui va me succéder saura poursuivre et développer la dynamique engagée avec les membres des conseils de quartier.



SYLVIE QUEYRAT-MAUGIN
Conseillère municipale



Je souhaite que les conseils de quartier s'ouvrent davantage afin d'étoffer les collèges habitants là où ils sont aujourd'hui en nombre insuffisant. Cela passe aussi par plus de rencontres pour renforcer la cohésion des conseils de quartier et inciter les Sannoisiens à devenir davantage acteurs de leur ville. Nous avons également prévu de créer une réunion avec les référents pour favoriser le partage d'expériences et favoriser l'essaimage de projets dans les quartiers.

TÉMOIGNAGES



Muriel Delannée
Référente
du quartier
Loges/Gambetta

J'ai un attachement tout particulier à Sannois où j'ai toujours vécu. Pour moi, participer au conseil de quartier est une manière de m'investir pour ma ville. Je regrette que notre conseil compte si peu de membres. J'en attends aujourd'hui plus pour porter de nouveaux projets. Nous avons commencé à le faire avec la fête de quartier du 17 septembre. C'est un début ; j'espère que nous pourrons aller plus loin lors de cette seconde partie de mandat car il reste encore des choses à améliorer.



Latifa Daïf
Référente
du quartier
Les Carreaux/
Gaston Ramon

En tant que nouvelle habitante sur Sannois, j'ai eu envie de participer au conseil de quartier afin de mieux connaître la ville, ses projets et ses services pour les habitants. C'est notamment lors d'une réunion que j'ai appris l'existence du dispositif Tell My City. C'est aussi l'occasion d'aborder avec les élus certains problèmes et d'obtenir des réponses comme ce fut le cas pour l'abattage d'arbres. Les échanges sont souvent constructifs et permettent de désamorcer certains conflits.



Hervé Bargy
Référent
du quartier
Église/Bel Air

Pour avoir autrefois longtemps fréquenté les conseils de quartier, je salue le retour de ces instances qui participent, d'une part, à une meilleure communication des habitants avec la municipalité et, d'autre part, contribuent à plus de lien social et de solidarité dans les quartiers et entre eux. Dans nos grandes villes, les gens se parlent peu, ce qui peut créer de l'isolement et des tensions. Les conseils de quartier offrent un espace de rencontre et de dialogue apaisé. C'est aussi un moyen de fédérer les habitants autour de projets communs.

Quartier Pasteur/Gare (en attente d'un nouveau référent)

Conseil de quartier plutôt actif : mise en place d'un groupe Whatsapp pour échanger, organisation de balades dans le quartier pour identifier les problèmes de circulation et réunions de travail avec les services de la ville pour faire des propositions.



Geneviève Malidin
Référente
du quartier
Centre-ville/
Voltaire

Cette première année a été très enrichissante pour les membres du conseil de quartier Centre-ville/Voltaire. C'était une bonne idée de réunir ces deux quartiers. Cela nous a obligés à porter intérêt au quartier de l'autre ! Cela nous a permis de rencontrer des personnes que nous n'aurions jamais connues autrement. Ensemble, nous avons travaillé sur les thèmes de la propreté, de la sécurité et de l'embellissement, des thèmes sans cesse d'actualité ! Afin d'illustrer nos demandes concernant ces trois thèmes, une balade a même été organisée. Des élus et le responsable du service vie des quartiers, toujours à notre écoute, nous ont accompagnés et ont pris note. Tout n'a pas été encore résolu mais certains points ont été tout de suite réglés, d'autres sont en cours.

Les 6 conseils de quartier

- Les Carreaux/Gaston Ramon
- Centre-Ville/Voltaire
- Église/Bel Air
- Loges/Gambetta
- Moulin
- Pasteur/Gare



Touria Najjami
Référente
du quartier
du Moulin

Les choses n'avancent jamais aussi vite qu'on le souhaiterait mais le bilan est plutôt positif. J'ai le sentiment que le quartier s'arrange petit à petit. On constate plus de propreté et moins de délinquance. Le quartier est aussi mieux desservi par les transports en commun. Le conseil de quartier permet aussi de fédérer les habitants qui veulent s'investir pour leur quartier. C'est ainsi qu'avec plusieurs habitants, nous avons entamé des tours de quartier pour relever les dysfonctionnements mais aussi créer des moments conviviaux comme des goûters ou encore une fête des voisins.



Fête du quartier du Moulin



Fête du quartier Loges/Gambetta

Rejoignez votre conseil de quartier

**Vous souhaitez devenir membre de votre conseil de quartier ?
Écrivez à viedesquartiers@sannois.fr**

Le cimetière : bien plus qu'un lieu de recueillement



Le cimetière se végétalise



L'équipe avec, de gauche à droite, Catherine M., Gaëtan C. et Denis S.

Situé sur les hauteurs de la ville, le cimetière est un lieu particulièrement préservé. Une équipe de trois agents municipaux assure son entretien et l'accueil des familles.

En ce mois de novembre, le cimetière revêt des couleurs chatoyantes et bénéficie de toutes les attentions afin que les familles puissent se recueillir au mieux. Au-delà de cette période, ce lieu fait l'objet d'un entretien permanent, assuré par une équipe dédiée sur place qui dépend du service des espaces verts et du service population. Et il y a de quoi faire ! Avec 4 500 tombes, 192 cases de columbarium (qui vont être complétées par dix-neuf autres en janvier), un jardin du souvenir paysager favorisant le recueillement et un carré militaire, le cimetière s'étend sur près de trois hectares.

« *Le travail est très varié* », assure Gaëtan C., référent du cimetière. En charge de la partie technique, il gère les relations avec les entreprises, veille à ce que les travaux soient faits correctement. « *Il faut être très réactif et faire en sorte que tout soit bien réalisé dans des délais restreints, dans le respect du déroulé de la cérémonie, du règlement de la ville et du code funéraire* », précise-t-il.

Depuis quelques temps, le cimetière s'oriente vers une gestion durable de son espace. Ainsi, plus aucun produit phytosanitaire n'est utilisé depuis cinq ans. Le désherbage est fait manuellement, ce qui demande beaucoup de travail. Denis S. est en charge de l'entretien, du nettoyage des espaces verts et de l'enlèvement des déchets végétaux. « *J'apprécie le fait d'être*

au service des gens, de rendre cet espace agréable et bien entretenu », affirme-t-il. Depuis cinq ans, la végétalisation du cimetière s'est développée ; vingt-cinq arbres ont été plantés afin d'amener de l'ombre dans chaque partie. Les allées sont enherbées au fur et à mesure pour un cimetière plus vert, plus respectueux de l'environnement. De même, le tour des arbres à l'entrée a été déminéralisé afin de permettre une meilleure absorption de l'eau par les végétaux. On remarque aussi une bande de pelouse en gestion durable pour favoriser la biodiversité. Dernièrement, trois bacs de tri ont été installés afin que les déchets puissent être valorisés. Quant au matériel d'entretien (souffleuse à main, débroussailluse), il est uniquement électrique.

Mais, le cimetière, c'est aussi et surtout l'accueil des familles, domaine de Catherine M. « *J'ai une mission et j'ai plaisir à accueillir les familles* », confie-t-elle. « *J'aime prendre le temps nécessaire, être à l'écoute et les reconforter si elles en ont besoin* », précise celle qui apporte également une attention particulière à l'entretien du cimetière, accueille les entreprises et aide ses collègues dans les tâches les plus ardues.

► Cimetière - 1, rue de la Horionne
01 39 80 61 06/06 88 09 55 52
Horaires d'ouverture : 1^{er} novembre : 8h à 18h
Du 2 novembre au 31 mars : 8h à 17h
Du 1^{er} avril au 31 octobre : 8h à 19h
Pour tout renseignement :
service population : 01 39 98 20 90

Le cimetière, un lieu historique



Le carré militaire avec trente-neuf sépultures de soldats morts pour la France lors des deux guerres mondiales.



La tombe d'Achille Archambault, piqueur de Napoléon 1^{er}, décédé à Sannois en 1852 (emplacement DA6).

Aurélien Quinion en marche vers Paris 2024



Aurélien Quinion, le grand spécialiste français de la marche athlétique est en forme. Et ça tombe plutôt bien à moins de deux ans des JO de Paris 2024 ! Sociétaire de l'Atletic Saint-Gratien - Sannois EFCVO Athlétisme depuis 2010, le marcheur est arrivé 14^e pour sa première participation aux championnats du monde du 35 km en juillet dernier à Eugene, aux États-Unis. Une belle place qui lui a également permis d'accrocher à son palmarès un nouveau record de France de la discipline. « *Même si je suis un peu frustré de ma prestation, je suis content d'avoir pu prendre part aux Mondiaux où, jusque-là, je m'arrêtais aux*

portes de la compétition. Ça prouve que je progresse et j'ai hâte de retourner au combat », souligne l'athlète, également champion de France du 5000 m en salle.

20 ou 35 km

Si ces bons résultats devraient lui permettre de valider son ticket pour les JO, son billet pour Paris 2024 n'est pour autant pas encore acquis. En cause : moins ses performances que les nouvelles règles appliquées à la marche de 35 km : « *À Paris, la compétition se jouera par équipe mixte de deux. Résultat, il faut que je trouve une marcheuse pour*

participer avec moi », explique l'athlète, un poil agacé par ce changement de règlement. Du coup, pour assurer sa place dans la délégation française, Aurélien Quinion tentera également de se qualifier pour le 20 km individuel. « *Pour cela, je dois gagner en vitesse et en confiance* », confie le sportif qui partage aujourd'hui son temps entre les entraînements, environ 150 km par semaine, et l'encadrement des jeunes marcheurs de son club d'athlétisme et de celui de Cergy-Pontoise. Une bonne façon pour lui de partager sa passion pour une discipline moins exposée médiatiquement que d'autres épreuves athlétiques.

Pat Wartel, plume agile et fertile



Lorsque nous l'avons rencontré en 2017, Pat Wartel venait de publier *Tempêtes de fables* et préparait la sortie de trois ouvrages : un roman, *Un soir à Louzville*, un essai sur Georges Pérec et un livre sur les bienfaits du yoga. Cinq années ont passé et l'auteur n'a rien perdu de son appétit pour l'écriture. « *C'est une seconde nature chez moi. Je suis tombé dedans que j'étais tout petit. J'écris tous les jours pendant au moins une heure. C'est devenu un besoin vital !* », explique le Sannoisien qui s'apprête à sortir d'ici la fin de l'année *Palabres*, un recueil de 365 textes couchés sur le papier pendant la crise sanitaire.



« *C'est un livre en réaction à la morosité ambiante liée aux confinements. Pour la combattre, je me suis astreint à écrire chaque jour, du 1^{er} janvier au*

31 décembre 2021, une pensée positive ». S'il avoue avoir eu du mal à s'y mettre au début, les mots ont ensuite rapidement afflué, comme souvent chez lui. « *Je ne suis jamais en panne d'inspiration* », assure ce grand amateur de Pérec et Pagnol qui trouve notamment ses idées lors de longues séances de marche ou de vélo. « *Ça me permet de m'évader et de laisser libre court à mes pensées* ». Une gymnastique du corps et de l'esprit qu'il a tout naturellement mis à profit pour réfléchir à ses prochains ouvrages, parmi lesquels figurent un livre sur Paris, *Paris en vain*, en collaboration avec le photographe sannoisien Eric Beaume et un conte illustré par la fille de ce dernier, *L'arbre dans les nuages*. Sorties prévues 2023.

► Dédicace de *Palabres* les vendredi 25 et samedi 26 novembre à la librairie (56, boulevard Charles de Gaulle).

Aide à Domicile Services®

24h/24
7j/7

- Aide à la toilette
- Aide au lever et coucher
Lever précoce (avant 7h) / Coucher tardif (après 21h)
- Retour d'hospitalisation
- Aide aux repas et aux courses
- Garde - Accompagnement
- Transport véhiculé
- Travaux ménagers
- Petit jardinage - Petit bricolage



Prise en charge rapide (48 heures)
Évaluation et devis GRATUITS sur simple demande



01 34 11 40 61

stéphane plaza
immobilier



Élu 3 fois de suite
Agence Immobilière de l'Année
Plus que jamais **GONFLÉS À BLOC**

ESTIMATION
GRATUITE



77 boulevard Charles de Gaulle - 95110 Sannois
01 39 61 12 53



GARAGE LENICA

Agent Peugeot
Réparateur agréé

MÉCANIQUE CARROSSERIE
VENTE VÉHICULES
NEUFS ET OCCASIONS

01 39 81 11 11

5 bis, boulevard Gambetta | 95110 SANNOIS
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h30

EST-CE QUE J'AI UNE GUEULE D'ARLETTY ?

Mercredi 23 novembre - 20h30
CENTRE CYRANO - 95110 SANNOIS

28€/24€/20€/10€

Spectacle éligible au pass Culture
pour les 15-18 ans

Billetterie en ligne : www.ville-sannois.fr

01 39 98 21 44 - culture@sannois.fr



RODRIGUE
LA RÉFÉRENCE



pass
Culture

SANNOIS
www.ville-sannois.fr

L'EMB fête ses 30 ans !



inauguré le 14 novembre 1992, l'EMB (Espace Michel Berger) fête ses trente ans ! Cet équipement s'est imposé comme un lieu phare des musiques actuelles en Île-de-France, attirant sous ses projecteurs des artistes de notoriété nationale (Tryo, Les Rita Mitsouko, Vianney...) et suivie par la nouvelle vague de la chanson française (Angèle, Julien Doré, Clara Luciani...) et du hip-hop (Seth Geko, Orelsan, Oxmo Pucino...).

En 30 ans, ce sont 1700 concerts organisés, plus de 12 000 artistes sur scène, près de 500 000 spectateurs accueillis, des spectacles jeune public et de nombreuses actions culturelles mises en œuvre en lien avec les scolaires (des maternelles aux étudiants), les accueils de loisirs, les publics de structures sociales et medico-sociales, les jeunes en situation d'insertion sociale et professionnelle ou encore des musiciens amateurs.

Ce sont surtout des rencontres et des échanges car l'EMB est un lieu de vie où chacun peut trouver sa place : artistes, public, bénévoles... Un lieu d'épanouissement et d'émancipation !

L'EMB vous propose de savourer son anniversaire avec deux soirées.

Au programme, le jeudi 17 novembre, *Madame Arthur chante Michel Berger*, une création musicale inédite reprenant les plus grands tubes de l'artiste. Les créatures de Madame Arthur seront accompagnées d'un joli casting d'artistes qui ont marqué l'EMB. Un spectacle musical, parfois drôle, souvent émouvant mais toujours surprenant.

Le vendredi 18 novembre, place à *Musique de fête*, une nuit festive au cours de laquelle l'EMB se transformera en dancefloor géant. Projet créé par l'équipe de Nowadays Records et KasBaH, *Musique de fête* a pour objectif de mettre à l'honneur une scène électronique orientée vers le Maghreb et le Moyen-Orient à travers une série de mixtapes et de soirées en Europe et au Maghreb. Mots d'ordre : fête, danse, convivialité, partage et célébration ! Rien de mieux pour fêter dignement le passage de l'EMB à cette nouvelle décennie !

► Tous les détails sur www.emb-sannois.org et dans l'agenda de ce magazine en pages 18 et 19
EMB - 2, rue du Président Georges Pompidou
01 39 80 01 39

Cet anniversaire est aussi l'occasion pour l'EMB de remercier toutes les forces qui font vivre le lieu depuis toutes ces années ainsi que ses partenaires : la ville de Sannois, le ministère de la Culture et de la Communication, la région Île-de-France, le département du Val-d'Oise, le Centre national de la musique et la SACEM, sans qui l'EMB n'existerait pas.

J'y vais en Novembre

2 novembre

15h CARTE AU TRÉSOR
avec découpe et gravure laser
par Ze Fab Truck
Médiathèque - À partir de 8 ans
Gratuit - Réservation à la médiathèque

4 novembre

19h SOIRÉE LUDO
avec les bibliothécaires
Médiathèque - À partir de 11 ans
Entrée libre



9 novembre

14h30 JEUX VIDÉO NINTENDO LABO® SUR SWITCH®
Médiathèque - À partir de 8 ans
Gratuit - Réservation à la médiathèque

15h30 CAFÉ DES SENIORS
à 17h
Maison de quartier Pasteur
Entrée libre

10 novembre

20h30 CONCERT RAP : GUY2BEZBAR + JUNIOR BVNDO
EMB - Tarifs : 18 €/16 €/14 €
Réservation sur billetterie en ligne de l'EMB



12 novembre

9h30 à 11h ATELIER SOPHROLOGIE
MLA - Pour adultes
Tarifs : Sannoisien : 7,50 €
Non Sannoisien : 10 €
Réservation à la MLA

16h CAFÉ PSYCHO "ADOLESCENCE ET MÉTAMORPHOSE"
par Mélanie Gauvrit, psychologue
Médiathèque - Pour ados et adultes
Gratuit - Réservation à la médiathèque

20h REPAS POLAR "LE DERNIER BANQUET"
Centre Cyrano - Dès 10 ans - Durée : 2h30
Tarifs : 28 €/24 €/20 €/10 €/5 €
avec dîner inclus
Réservation sur billetterie culturelle en ligne



13 novembre

12h30 REPAS POLAR "LE DERNIER BANQUET"
Centre Cyrano - Dès 10 ans
Durée : 2h30
Tarifs : 28 €/24 €/20 €/10 €/5 €
avec déjeuner inclus
Réservation sur billetterie culturelle en ligne

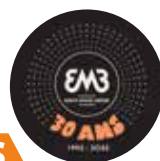
15 novembre

15h CONFÉRENCE "50 ANS DE CHANSON FRANÇAISE"
Centre Cyrano - Pour seniors
Entrée libre - Salle n°6 (3^e étage)

16 novembre

15h LECTURE NATURE
Médiathèque - À partir de 6 ans
Gratuit - Réservation à la médiathèque

LES 30 ANS DE L'EMB



17 novembre

20h30 "MADAME ARTHUR CHANTE MICHEL BERGER"
La troupe de Madame Arthur
+ Guests - EMB
Tarifs : 15 €/20 €/35 €
Réservation sur billetterie en ligne de l'EMB



18 novembre

21h30 à 5h30 "MUSIQUE DE FÊTE"
Scène électro orientée - EMB
Avec Sharouh Dj Set (1h30)
Taxi Kebab Live (1h)
Sofiane Saidi Live (1h)
Kasbah Dj set (1h30)
Bab Dj set (1h30)
Tarif unique : 10 €
Gratuit pour les abonnés
Réservation sur billetterie en ligne de l'EMB



17 novembre

14h30 à 16h ATELIER SOPHROLOGIE
MLA - Pour adultes
Tarifs : Sannoisien : 7,50 €
Non Sannoisien : 10 €
Réservation à la MLA

20h GUINGUETTE DU BEAUJOLAIS NOUVEAU
Centre Cyrano - Prix : 22 € avec repas
Bouteille de Beaujolais : 6 €
Vestiaire : 2 €
Sur réservation : 06 19 01 08 13



18 novembre

13h30 ATELIER NUMÉRIQUE GRANDS DÉBUTANTS
Médiathèque - Pour adultes et seniors
Gratuit - Réservation à la médiathèque

14h30 CAFÉ JEUX SENIORS
à 16h45
Espace Eliane Chouchena
11-13, rue des Loges - Entrée libre



19 novembre

9h à 17h FORMATION PSC1
Pour collégiens et lycéens
Point accueil jeunes/Espace jeunes
Eliane Chouchena



Consultez l'agenda détaillé en ligne !

Flashez le QR Code
et découvrez l'agenda détaillé
de votre ville

AGENDA

9h30 à 12h30
ATELIER PERSONNALISE TON TEE-SHIRT
MLA - Pour 15-20 ans
Tarifs : Sannoisien : 15 €
Non Sannoisien : 17,50 €
Activité éligible au pass Culture
Réservation à la MLA

10h30 à 12h
ATELIER HAÏKUS
MLA - Pour adultes
Tarifs : Sannoisien : 7,50 €
Non Sannoisien : 10 €
Activité éligible au pass Culture
pour les 18-20 ans
Réservation à la MLA

À partir de 11h
CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TENNIS PAR ÉQUIPES
OSS - Messieurs PRO A :
OSS reçoit Loon plage
Entrée libre



14h à 17h30
APRÈS-MIDI JEUX DE SOCIÉTÉ
avec l'association Jeurêka
MLA - Pour les familles - Entrée libre

16h
SPECTACLE "LE DATTIER DU SULTAN DE ZANZIBAR"
par François Vincent
Dans le cadre du Festival du Conte en Val-d'Oise - Médiathèque
À partir de 7 ans
Gratuit - Réservation à la médiathèque

21 nov. - 10 déc.

EXPOSITION "ANIMAUX : LES SENS AUX AGUETS"
Illustrations de Claire de Gastold
MLA - Entrée libre aux horaires d'ouverture de la MLA



© Claire de Gastold/Galerie Roulland

23 novembre

20h30
SPECTACLE MUSICAL "EST-CE QUE J'AI UNE GUEULE D'ARLETTY ?"
Centre Cyrano - Durée : 1h30
Tarifs : 28 €/24 €/20 €/10 €/5 €
Réservation sur billetterie culturelle en ligne

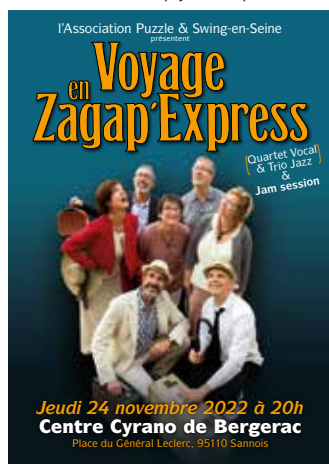


© Olivier Bignon

24 novembre

10h à 12h
ATELIER LUDIQUE "DONNER DU GOÛT SANS ABUSER DU SEL"
Pour seniors avec un diététicien expert en prévention santé seniors
Centre Cyrano - Entrée gratuite
Places limitées - Inscription par téléphone au CCAS

20h
JE DIS JAZZ AVEC LE GROUPE ZAGAP
En partenariat avec l'association Puzzle - Centre Cyrano
Durée : 2h30 - Entrée libre
Restauration payante sur place

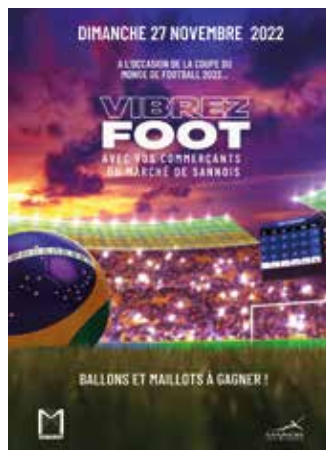


26 novembre

16h
COUPS DE CŒUR DES BIBLIOTHÉCAIRES
Médiathèque - Pour ados et adultes
Entrée libre

27 novembre

9h à 13h
ANIMATION VIBREZ FOOT
Marché



14h à 18h
FÊTE DU JEU
Palais des sports Jean-Claude Bouttier
Entrée libre - Enfants de moins de 12 ans sous la responsabilité des parents



18h
CONCERT BLUES ROCK : GA-20 + HAUSMANE
EMB - Tarifs : 14 €/12 €/10 €
Réservation sur billetterie en ligne de l'EMB



29 novembre

AFMTELETHON
INNOVER POUR GUÉRIR
2ET3 DÉCEMBRE 2022

20h15
TOURNOI DE BRIDGE
dans le cadre du Téléthon
Le petit Beaubourg
7, avenue de la Sabernaude
Renseignements :
M. Zapotiny : 06 25 90 69 63

30 novembre

À partir de 11h
CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TENNIS PAR ÉQUIPES
OSS - Messieurs PRO A :
OSS reçoit Bressuire
Entrée libre



POUR Y ALLER

CENTRE CYRANO
Place du Général Leclerc

MAISON DES LOISIRS ET DES ARTS
24, rue Victor Basch - 01 34 11 30 78
mla@sannois.fr

EMB
2, rue du président Georges Pompidou
01 39 80 01 39
Plus d'informations sur www.emb-sannois.org
sur Facebook et Instagram

MÉDIATHÈQUE ANDRÉ-CANCELIER
Square Jules Ferry - 01 39 81 80 17
mediatheque.sannois@valparisis.fr
Retrouvez toute l'actualité du réseau sur le site mediatheques.valparisis.fr et sur Facebook/valparisismediathèques

MOULIN, MAISON DU MEUNIER ET VIGNE
Rue des moulins

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
Service culturel
Hôtel de ville - Place du Général Leclerc
01 39 98 21 44 - culture@sannois.fr

Sorties seniors

L'ACCUEIL SANNOISIEN

LUNDI 7 NOVEMBRE

Château de Vincennes et hippodrome

Visite du château de Vincennes, de la Sainte-Chapelle et du donjon. Puis, visite des coulisses de l'hippodrome et déjeuner dans un restaurant avec courses de trotteurs en direct.

Prix : 95 € (transport, visites, repas)

Réservation ouverte

- Renseignements : 15, avenue Damiette
01 34 10 69 72 - accueil.sannoisien@orange.fr
Permanence le mardi et jeudi de 9h30 à 11h30

LES VACANCES DE LA VIE

MARDI 22 NOVEMBRE

Repas du Beaujolais nouveau

Déjeuner à la brasserie Le moulin à café pour déguster le Beaujolais nouveau, avec animation musicale et dansante par Gérard Curci, ancien membre de La bande à Basile.

Prix : 68 € - Réservation ouverte

JEUDI 15 DÉCEMBRE

Cabaret L'Étincelle à Pierres (Eure-et-Loir)

Déjeuner-spectacle avec une revue haute en couleurs.

Prix : 108 € - Réservation ouverte

- Renseignements : Francis Gravelat (président)
au 01 30 25 22 40 ou 06 22 96 57 94
ou sur www.vacancesdelavie.org
www.facebook.com/lesvacancesdelavie

INFO CPAM



Mois sans tabac

L'Assurance Maladie du Val-d'Oise s'associe à l'opération Mois sans tabac de Santé publique France et du ministère de la Santé et de la Prévention qui vise à soutenir les personnes souhaitant arrêter de fumer durant le mois de novembre. Conseils et outils d'accompagnement disponibles sur tabac-info-service. Suivi gratuit avec un tabacologue en appelant le 3989 et e-coaching avec l'application Tabac info service.

- Plus d'informations sur www.ameli.fr

INFO VAL PARISIS

Energie solaire

Dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), la communauté d'agglomération Val Parisis propose aux particuliers et aux professionnels une cartographie du potentiel solaire des toitures de son territoire.

- Plus d'informations sur <https://valparisis.fr/grands-projets/les-grands-projets/la-transition-energetique/le-cadastre-solaire-votre-toit-peut>

FORUM DE L'AGRICULTURE ET DES MÉTIERS DU VIVANT

JEUDI 24 NOVEMBRE DE 14H À 18H

Le lycée Nature et Services Saint-Jean d'Apprentis d'Auteuil organise son premier forum de l'agriculture et des métiers du vivant. Il est dédié aux jeunes de 16 à 25 ans à la recherche d'un projet professionnel et qui s'intéressent au monde agricole ou aux métiers verts. Au programme : rencontres et échanges avec des professionnels du secteur, simulateur de conduite d'engins agricoles à disposition et la possibilité de gagner un permis auto (ainsi que d'autres lots).

- Lycée Nature et Services Saint-Jean
Rond-point de la Tour du mail - Sannois

VIBREZ FOOT AU MARCHÉ

DIMANCHE 27 NOVEMBRE DE 9H À 13H

À l'occasion de la coupe du monde de football, les commerçants du marché vous proposent de gagner des ballons et des maillots. Cette animation est proposée par le SOMAREP et la ville de Sannois.



DON DE SANG

DIMANCHE 27 NOVEMBRE DE 9H À 14H

L'Établissement français du sang (EFS) propose une collecte de sang dans le préau de l'école Henri Dunant avec prise de rendez-vous sur mon-rdv-donusang.efs.sante.fr

- École Henri Dunant - Rue François Prat

BIENVENUE

- Clarisse Durand-Henriot, éducatrice et coach comportementaliste animalier (chien, chat, lapin nain, cochon d'Inde). - 07 67 73 71 21
www.coaching-animalier.fr
coaching.animalier@gmail.com
- Georges Tabuada, poissonnier, présent au marché les mardis, jeudis et dimanches.
- Les fleurs de Coline, artisan fleuriste (changement de propriétaire). - 5 bis, boulevard Charles de Gaulle
01 39 81 23 85 - lesfleursdecoline@gmail.com
Ouvert du mardi au samedi de 9h à 13h et de 14h à 19h30 et dimanche de 9h30 à 13h30
- Hair Beauty - Coiffure, manucure, épilation et blanchiment des dents (changement de propriétaire). 11, rue du Lieutenant Keiser - 07 60 10 15 89
Ouvert tous les jours de 10h à 19h - Fermé le mardi et le dimanche
- ACTION - Centre commercial Carrefour - 1, rue de la Horienne



LES DIMANCHES DE LA GAS

La Gymnastique américaine de Sannois propose des activités sportives pour tous, le dimanche de 11h à 12h :

- 20 novembre : renfo swissball,
- 27 novembre : kuduro,
- 4 décembre : pilates.

Tarifs : non adhérent : 10 €/Adhérent : gratuit

- Palais des sports Jean-Claude Bouttier
88, rue du Poirier-Baron

EXPOSITION DES ARTISTES DU MOULIN

DU MERCREDI 9 AU JEUDI 17 NOVEMBRE



L'association Les Artistes du moulin exposera les œuvres de ses adhérents sur le thème de l'eau. Le vernissage aura lieu le mercredi 9 novembre de 19h à 20h30.

- Centre Cyrano - Salle Roxane
Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 16h à 18h et mardi, jeudi et dimanche de 10h à 13h et de 16h à 19h
Renseignements sur <http://lesartistesdumoulin.fr> et sur la page Facebook : Les Artistes du Moulin Sannois

FORUM ZERO DÉCHET

SAMEDI 19 NOVEMBRE DE 10H À 18H

Le syndicat Émeraude propose la 3^e édition de ce forum avec des ateliers gratuits, conférence, stands, espace réparation... Il se tiendra au centre culturel du Plessis-Bouchard (5, rue Pierre Brossolette).

- Informations et inscriptions aux ateliers :
01 34 11 92 90 - anim@syndicat-emeraude.fr
www.syndicat-emeraude.fr



OPÉRATION "1 RESTO 1 KDO"

Afin de soutenir les restaurants ainsi que les commerces et artisans de bouche du Val-d'Oise, la Chambre de commerce et d'industrie du Val-d'Oise et la Chambre de métiers et de l'artisanat du Val-d'Oise renouvellent l'opération « 1 resto 1 Kdo » qui se tiendra jusqu'au 17 décembre puis du 17 janvier au 17 juin. Les clients souhaitant participer au jeu concours n'ont qu'à flasher le QR code figurant sur l'affiche et remplir le formulaire de participation en y joignant leur justificatif de paiement (d'une valeur de plus de 15 € TTC). Chaque semaine, une remise de lot au gagnant tiré au sort sera organisée dans l'établissement concerné.

- Renseignements sur www.cci95-idf.fr

Vu sur le net

Retour sur deux temps forts du mois d'octobre

► Vivez en direct l'actualité de votre ville !



► Suivez Ville de Sannois sur les réseaux sociaux



Votre mairie

- **Permanences du maire et des élus**
Permanences le jeudi de 17h à 18h30 // Sur rendez-vous au 01 39 98 21 48 // 01 39 98 21 14 (uniquement le matin)
- **Permanence d'Estelle Folest, députée de la 6^e circonscription du Val-d'Oise :**
vendredi 2 décembre de 10h à 12h30, à l'hôtel de ville de Sannois
Sur rendez-vous : estelle.folest@assemblee-nationale.fr ou 01 82 41 02 25
- **Si vous ne recevez pas votre Sannois mag,** contactez la société Champar au n° vert gratuit : 0800 07 12 50

HORAIRES

Hôtel de ville

Place du Général Leclerc - BP 60088

95111 SANNOIS Cedex

Tél. : 01 39 98 20 00/Fax : 01 39 98 20 59

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Samedi de 8h30 à 12h (état-civil uniquement)

Fermé le mardi après-midi

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance publique du conseil

municipal se tiendra le **jeudi 15 décembre à 20h.**

Hôtel de ville - Retransmission en direct sur Facebook

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

La prochaine séance publique du conseil

communautaire se tiendra le **lundi 5 décembre à 20h.**

Montigny-lès-Cormeilles - Espace Léonard de Vinci

Rue Auguste Renoir

NOUVEAUX HABITANTS

Vous venez d'emménager à Sannois ? Faites-vous connaître auprès de nos services pour pouvoir assister à notre journée d'accueil.

Contactez le cabinet du maire sur cabinet.du.maire@sannois.fr

MÉDECINS DE GARDE

Maison médicale de garde à Argenteuil

Accès sur rendez-vous en appelant le 15

Lundi au vendredi de 20h à minuit, samedi de 12h à minuit et dimanche de 8h à minuit.

Point fixe de garde à Argenteuil

Accès sur rendez-vous en appelant le 01 30 40 12 12 ou le 15

Lundi au vendredi de 20h à 23h, samedi de 12h à 23h et dimanche de 8h à 23h.

PHARMACIES DE GARDE

Après 20h, se rendre au commissariat principal à Ermont (201, rue Jean Richepin - Tél. 01 30 72 66 66) avec l'ordonnance du jour et une pièce d'identité.

Les dimanches et jours fériés, le nom des pharmacies de garde est inscrit sur la vitrine de toutes les pharmacies.

MARCHÉ

Le marché est ouvert **le mardi, jeudi et dimanche de 7h30 à 13h** et vous propose plusieurs commerces de bouche : poissonniers, bouchers, charcutiers, volaillers, fromagers, primeurs...

Parking gratuit au sous-sol du centre Cyrano

Qui sont vos élus ?

Flashez le QR Code et découvrez le trombinoscope des élus de votre ville



NUMÉROS UTILES

SAMU	15
Police secours	17
Pompiers	18
Numéro d'urgence européen	112
SOS Médecins	36 24
SOS Vétérinaires	31 15
Centre antipoison	01 40 05 48 48
Police municipale	01 39 81 48 88
Police nationale Sannois	01 70 29 21 50
Violences conjugales	3919
Enfance en danger	119
SOS Amitié	01 42 96 26 26



► **La mairie recrute !**

Retrouvez toutes les offres d'emploi de la ville de Sannois sur la page d'accueil du site www.ville-sannois.fr

SANNOIS ENSEMBLE

Les chemins qui mènent à la rénovation des quartiers des Carreaux Fleuris et du Bas des Aulnaies sont rudes et escarpés. Mais heureusement, ils ne sont pas impraticables.

La preuve : après sept années de négociations acharnées avec nos partenaires que sont l'État, la région, le département et les bailleurs sociaux Érigère et Logirep, la convention qui nous lie sera signée avant la fin de l'année.

Voici venu le temps de l'action !

Sous l'impulsion du maire, avec le soutien indéfectible du Préfet à l'Égalité des Chances, ces deux quartiers vont bénéficier de trente millions d'euros d'investissements dont quatre à la charge de la ville.

La volonté politique est affaire de patience, de conviction et de respect des engagements.

Tout cela, nous l'avons annoncé en 2015.

Parce que nous pensons que l'engagement politique lie les mots et les actes, nous avons d'ores et déjà réalisé, dans le cadre de cette rénovation, la réhabilitation du groupe scolaire Gambetta, doté désormais d'un accueil de loisirs. De son côté, le bailleur Logirep a, lui aussi, agi en habillant d'élégance et de sobriété énergétique, les logements du Bas des Aulnaies.

Ceci dit, la route est encore longue.

Aux Carreaux Fleuris, il s'agit de supprimer l'affreux parking silo, pour laisser place à un parking aérien mieux sécurisé ; il s'agit aussi de créer une nouvelle voie qui permettra de désenclaver le quartier, d'installer une aire de jeux pour les jeunes et d'équilibrer la mixité sociale en construisant quelques logements privés.

Au Bas des Aulnaies, la ville aménagera et entretiendra un mail central arboré, tandis que le quartier sera complètement résidentielisé. Là aussi, des logements privés viendront étayer les équilibres sociétaux.

Plus personne ne doute que sur cette route-là, nous avons du souffle et de l'endurance.

Nathalie CAPBLANC

Conseillère municipale déléguée à l'habitat,
aux relations avec les bailleurs
et à la politique de la ville

Conseillère communautaire

À L'UNISSON, SANNOIS AU CŒUR

TEXTE NON PARVENU

Marie-Evelyne CHRISTIN

Yasmina SAIDI

Benoît ZAMBUJO

François LAMARCHE

Manuel LEGUEIL

Nicolas PONCHEL

Vos élus Sannois au Cœur

GAUCHE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

RESTITUTION OU DÉPÉDITION ?

Sannois-Mag a fait état de la restitution par la Mairie de Sannois, dans son numéro estival, d'un tableau de Maurice Utrillo à l'ayant droit de son propriétaire légitime, quelques mois après le retour au Bénin d'œuvres exposées au Quai-Branly.

S'agit-il de se faire pardonner la collaboration, la colonisation et toutes les violences qui resteront humainement impardonnables ? S'agit-il de faire porter sur la génération actuelle les responsabilités des précédentes, et d'en oublier les responsabilités présentes sur la société du butin ? Entre moralisme et culpabilisme, entre examen de conscience et enquête de traçabilité, c'est l'idée simple de faire enfin le bien qui mène à interdire certaines œuvres au public.

Il n'y a pas débat sur les spoliations dont ont été victimes les juifs pendant la Seconde Guerre mondiale, qui excèdent le vol pour relever d'une politique de persécution menant à l'extermination. Mais la restitution s'inscrit trop souvent dans le temps court du politique ou du médiatique, celui des quelques mots qui rendront tout le monde fier de lui-même, et non celui d'une stratégie à long terme procédant d'une concertation. Le risque est d'oublier la raison d'être de la notion d'œuvre inaliénable, autrement dit la préservation d'un patrimoine partagé, et de reconsidérer des biens publics en biens marchands.

Ce qu'il manque aujourd'hui, c'est un protocole évitant les prises de décision locales et désordonnées. Et ce qu'il manque à Sannois, c'est ce musée Utrillo dont il ne reste que les murs délabrés en plein « cœur de ville ». Mais dans une commune où l'on se plaît à baptiser du nom de Cyrano le moindre projet immobilier, alors que la maison où l'écrivain mourut est perdue, l'art et les préoccupations politiques sont des sujets opposés.

Gilles HEURFIN, Nicolas FLEURIER

Conseillers municipaux

Gauche écologique et solidaire

TONY MORENAS

COIFFEUR - VISAGISTE

Ouvert tous les jours du mardi au samedi
Fermeture le lundi
Nocturne les jeudis et vendredis jusqu'à 20h

01 34 10 15 15

4, boulevard Charles de Gaulle - 95110 SANNOIS

 Tony Morenas coiffeur visagiste / Tony Morenas Coiffure
www.tonymorenas-coiffeurvisagiste.fr

Filloux
Travaux Publics / V.R.D.

01 39 89 21 21

ZI des Cures - 5 avenue des Cures
95580 ANDILLY
<http://fillouxsas.eu>



AGENCE
DU

COLISEE
VENTES & LOCATIONS

Ventes - Locations immobilières

« Une agence qui tient ses promesses »
Bien vendu en 45 jours.

Contactez-nous pour une estimation
dans la journée



VENTE
MAISONS
APPARTEMENTS
TERRAINS
ET LOCATIONS

www.agencecolisee.fr

NOUS RECHERCHONS POUR NOTRE CLIENTÈLE PARISIENNE,
DES APPARTEMENTS ET MAISONS SUR SANNOIS

Agence du Colisée

2 rue de Stalingrad - 95110 SANNOIS
Tél. : 01 39 82 63 14 - a@agencecolisee.fr
www.agencecolisee.fr

 **Senior Compagnie**
Sannois

Plus
qu'une aide,
une compagnie

VOTRE AIDE À DOMICILE SUR MESURE



50%
de crédit
d'impôt
pour les services à la personne



sannois@senior-compagnie.fr 01 86 53 99 89

4 rue Léon Protails - 95110 Sannois

Création par Propage - SARL TRAIT D'UNION - Franchise indépendant membre du réseau Senior Compagnie - R.C.S. 904 141 793 - SIRET 904 141 793 0001

senior-compagnie.fr



FÊTE DU JEU

DIM. 27 NOVEMBRE 2022
DE 14H À 18H

PALAIS DES SPORTS
JEAN-CLAUDE BOUTTIER

UN APRÈS-MIDI POUR JOUER EN FAMILLE
LES ENFANTS DE MOINS DE 12 ANS RESTENT SOUS
LA RESPONSABILITÉ DES PARENTS - 01 39 98 20 37
PLUS D'INFOS : WWW.VILLE-SANNOIS.FR